



La proportion de Suisses proches du seuil de pauvreté va augmenter ces deux prochaines années, estime Caritas. Les files d'attente pour des biens de première nécessité risquent de s'inscrire durablement dans le paysage helvétique (ici, la Caravane de la Solidarité en avril dernier au Centre sportif des Vernets, à Genève). Laurent Guiraud/Tamedia

La pandémie fait durablement plonger le revenu des Suisses

IVAN RADJA
ivan.radja@lematindimanche.ch

MÉNAGES Les salaires ont déjà diminué depuis le début de la crise pour un Suisse sur trois, en raison du chômage partiel ou d'un licenciement. Cela va perdurer, et une partie croissante de la population est menacée de pauvreté.

Environ un tiers des Suisses (34%) ont vu leurs revenus diminuer à cause du Covid-19 en 2020, et près d'un quart (24%) craint une baisse dans un proche avenir. Ces chiffres sont tirés d'un sondage de la société de recouvrement In-

trum, portant sur 24 pays. Certes, cela représente un peu plus de 1000 personnes interrogées en Suisse, et certaines questions, standardisées au niveau du continent, ne correspondent pas toujours à la réalité helvétique, mais la tendance est claire.

Factures impayées

L'appauvrissement des ménages à bas revenus, mais aussi et de plus en plus d'une frange de la classe moyenne, connaît une inquiétante accélération. Un Suisse sur cinq (19%) s'est vu contraint de reporter au moins une fois une facture, soit légèrement plus qu'en 2018, année durant laquelle 14,6% de la population vivait avec au moins un arriéré de paiement sur l'année, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Cinq cents francs de moins par mois

Dans une étude publiée mi-mai, Credit Suisse notait déjà que le lockdown avait fait baisser de 1000 francs, sur deux mois, le revenu moyen des ménages, la Confédération et l'assurance chômage n'étant déjà pas, à l'époque, «en mesure de compenser les pertes de gain des ménages suisses pendant le confinement». Comparé au dernier revenu brut estimé par l'OFS pour 2017, qui était de 9917 francs, la baisse mensuelle est donc de 500 francs. Quant à l'institut BAK Economics, il prévoyait cet été une baisse de revenus de 2,5% pour cette année et la prochaine, soit une perte de 1700 francs par personne pour un total de 15 milliards.

Certes, les occasions de dépenser ont été plus rares, les vacances un peu moins coûteuses, et l'épargne a bon-



di, avec 8 milliards mis de côté au premier semestre. Mais il s'agit d'une épargne forcée, par manque d'occasions d'acquérir des biens, qui pourrait se muer en épargne de prévoyance lors de cette deuxième vague et en 2021.



«Il faut s'attendre à une augmentation des chômeurs en fin de droit parallèlement à de nouvelles pertes d'emploi. Ça va faire très mal»

Daniel Lampart,
premier secrétaire de l'USS

Six cent soixante mille pauvres

Cette perte de revenu, et la crainte d'en être victime, est jugée «tout à fait plausible» par Fabrice Boulé, responsable de la communication de Caritas Suisse. L'œuvre d'entraide rappelle que 660'000 personnes étaient déjà touchées par la pauvreté avant la pandémie, et que «les appels à l'aide des personnes dans le besoin ont augmenté de façon spectaculaire depuis le début de la crise». Une détresse financière

non seulement devenue brutalement visible durant le semi-confinement, avec les files d'attente pour de l'aide alimentaire à Genève, mais qui est, de plus, appelée à gagner des cercles de plus en plus larges de la population (*lire encadré*).

Un constat partagé par l'Union syndicale suisse (USS). Le taux de sous-emploi est passé de 6 à 10% en une année, rappelle le premier secrétaire et économiste en chef Daniel Lampart: «Il s'agit de chômeurs, de personnes en RHT (*ndlr: chômage partiel*) et de demandeurs d'emploi. Avec cette deuxième vague, peut-être une troisième au printemps, et les nouvelles mesures drastiques prises par la Confédération et les Cantons, nous sommes dans un scénario négatif, et il faut s'attendre à une augmentation des chômeurs en fin de droit parallèlement à de nouvelles pertes d'emploi. Ça va faire très mal.»

Flambée des demandes d'aide sociale

Il ne s'agit là «que» des salariés, mais il faudra aussi tenir compte des petites structures indépendantes, touchées de plein fouet par les conséquences du Covid, et qui ne disposent pas de réserves, ou très peu, pour tenir jusqu'à la reprise. Le phénomène est déjà sen-

sible chez Caritas, qui a constaté un doublement des consultations sociales ces derniers mois, avec 10'000 entretiens. Les demandes de soutien en tant que telles n'ont pas encore augmenté de manière significative selon la Confédération suisse des institutions d'aide sociale (CSIAS), mais celle-ci s'attend à une hausse de 28% jusqu'en 2022.

Contrats précaires

Le secteur de la restauration et de l'hôtellerie devrait connaître des vagues de licenciements accrues dans les mois qui viennent, prévient Daniel Lampart: «Une partie de l'industrie sera touchée également, sans compter un très grand nombre de personnes actives dans la culture, une branche économiquement très sous-estimée. On a coutume de dire qu'un musicien ou un comédien exerce son art par passion, mais on oublie qu'ils doivent aussi gagner leur vie, et ces professions, artistes comme serveurs, sont souvent sur appel, ou soumises à des CDD...» Baume appréciable au chapitre du chômage partiel, le parlement a accepté cette semaine l'indemnisation intégrale des salaires jusqu'à 3470 francs (plein temps), et des indemnités plus élevées que les 80% actuels pour les salaires entre 3470 et 4340 francs.



«C'est une bombe à retardement»



DOMINIQUE FROIDEVAUX
DIRECTEUR
DE CARITAS GENÈVE

Les files d'attente pour la nourriture vont-elles grossir cet hiver?

La bombe à retardement, c'est le risque de perdre son toit. Depuis le début de la pandémie, nos activités de conseil, d'accompagnement au désendettement, à la réinsertion dans le

monde du travail, etc., sont maintenues à tout prix, mais nous sommes toujours plus sollicités pour des aides d'urgence: loyers, cotisations santé, nourriture. Nous orientons parfois vers la Croix-Rouge pour l'aide au retour.

Le profil des demandeurs a-t-il évolué?

Oui, car les revenus diminuent alors que les coûts restent. On assiste depuis les années 1990 à une dégradation du partage de la croissance, qui ne profite qu'à une petite minorité. Le droit du travail actuel ne protège pas ceux qui ont des contrats précaires (travail sur appel, contrats à durée déterminée). Il y a vingt-cinq ans, un seul sa-

laire par ménage suffisait, mais c'est rarement le cas aujourd'hui. Parfois, même deux revenus sont insuffisants. Il est clair qu'une crise comme celle-ci affecte de plus en plus la classe moyenne.

Quels sont vos plans à plus long terme?

Endiguer la vague des chômeurs qui arriveront en fin de droit est une priorité. C'est le but visé par le projet «Cantons zéro chômeur», lancé par les sections romandes de Caritas. En favorisant l'insertion sur le marché du travail, la dépense passive que représente l'aide sociale peut devenir un investissement profitable à l'ensemble de la société.